

LES MUSÉOPHAGES

- CONCOURS -

Créez, inventez...

À PARTIR D'UN OBJET
DU MUSÉE D'ART
ET D'ARCHÉOLOGIE
DU PÉRIGORD.

CONCOURS
À DESTINATION
DES JEUNES
DE 12 À 20 ANS,
COLLÉGIENS, LYCÉENS
ET ÉTUDIANTS



DÉPÔT DES CANDIDATURES AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2013

MAAP - 22 COURS TOURNY - TÉL : 05 53 06 40 70

WWW.PERIGUEUX-MAAP.FR



RÉGION
AQUITAINE

Conseil Général
de la
Dordogne



musée
périgord
d'art & d'archéologie



Un concours, pour qui, pour quoi ?

☞ Le Service des Publics du Musée d'art et d'archéologie du Périgord organise une action culturelle à destination des collégiens, lycéens, lycéens professionnels et étudiants de la Dordogne, sous la forme d'un concours intitulé : «Concours des Muséophages ».

☞ Notre objectif est de favoriser l'accès au Musée pour le plus grand nombre d'équipes pédagogiques et d'élèves, et de les sensibiliser à ses richesses.

Comment participer ?

☞ Vous devez réaliser une œuvre ou concevoir un projet à partir d'une collection ou d'un objet du Musée qui peut être détourné, parodié, tourné en dérision, réactualisé, etc, en évitant la simple copie.

☞ Vous avez aussi la possibilité de vous inspirer des œuvres proposées dans ce dossier et de participer seul ou en groupe.

☞ Vous pouvez choisir librement les moyens plastiques ou écrits à mettre en œuvre : peinture, sculpture, vidéo, photo, documentaire, fiction, poésie, scénario, théâtre, mime, performance...

☞ Les meilleures réalisations seront exposées au Musée et récompensées par un prix ; elles seront présentées dans un cédérom.

Les dates à retenir

☞ Début du concours : 1^{er} octobre 2013

☞ Inscription : jusqu'au 2 décembre 2013

☞ **Dépôt des œuvres : avant le 7 mars 2014**

☞ Exposition : mai 2014

☞ Remise des prix : mai/juin 2014

Vous trouverez les informations complètes dans le règlement ci-joint.

Vous pouvez aussi nous contacter au MAAP au 05.53 06.40.70

Bonne Chance !

CONCOURS "LES MUSÉOPHAGES"

collégiens, lycéens, lycéens professionnels, étudiants au Musée

RÈGLEMENT 2014

Article 1 - Le Service des Publics du Musée d'art et d'archéologie du Périgord organise un grand concours gratuit intitulé "CONCOURS DES MUSÉOPHAGES"

Article 2 - Ce concours est ouvert au **collégiens, lycéens, lycéens professionnels, étudiants de la Dordogne**. Les élèves peuvent participer par classe, par groupe ou à titre individuel s'ils ont plus de 11 ans.

Article 3 - But du concours

Les participants doivent créer une œuvre ou concevoir un projet, avec l'aide ou non d'enseignants ou de personnels de l'éducation, à partir d'une collection ou d'un objet du Musée d'art et d'archéologie du Périgord, qu'ils pourront détourner, interpréter, tourner en dérision ou réactualiser en évitant la simple copie. Pour cela, ils seront libres de choisir les moyens plastiques (peinture, sculpture, vidéo, photo...) ou écrits (documentaire, fiction, poésie, scénario, théâtre...) qui leur conviennent.

Article 4 - Modalités du concours

Le choix de l'œuvre se fait au Musée ou à partir du dossier d'œuvre disponible au C.D.I. ou à l'accueil du Musée. Pour visiter les groupes devront prendre rendez-vous, les individuels viendront librement.

Ils pourront se munir de tout matériel nécessaire à la réalisation de relevés, photos ou film à condition de ne pas gêner les visiteurs et de ne pas utiliser de matériaux salissants.

Les réalisations définitives se feront hors du Musée, chez-soi ou en classe.

Elles devront être transportables, et présentables au public dans les salles du Musée. Elles seront accompagnées d'un texte de quelques lignes expliquant le choix et la démarche du ou des participants.

Article 5 - Critères de sélection

Un jury composé de personnalités du monde de la culture, de l'enseignement, et de l'économie sélectionnera les réalisations selon les critères suivants :

- originalité et pertinence du travail
- adéquation entre les moyens choisis et l'idée
- distanciation, humour
- qualité de présentation du travail
- respect des contraintes

Article 6 - Les niveaux pris en compte

Cinq niveaux seront pris en compte avec pour chacun d'eux un 1er et un 2ème prix

- 6ème /5ème
 - 4ème /3ème
 - BEP/Seconde
 - 1ère
 - Terminale/BAC PRO/Supérieur
- Un prix spécial du jury

Article 7 - Dates

- Début du concours : **1^{er} octobre 2013**.
- Date limite de dépôt des candidatures : **2 décembre 2013**
- **Dépôt des œuvres : avant le 7 mars 2014**

Les œuvres présélectionnées seront exposées dans les salles du Musée en avril/mai 2014

Durant cette période le jury sélectionnera les œuvres lauréates.

La remise des prix se fera fin mai début juin (date à préciser).

Article 8 - Exemples de prix : matériel d'art, livres d'art, ...

Article 9 - L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats, l'acceptation sans réserve du présent règlement, ainsi que le renoncement à tout droit sur leurs œuvres.

Article 10 - Les œuvres sélectionnées feront l'objet d'une publication sous forme d'un cédérom.

*Quelques œuvres
du Musée*



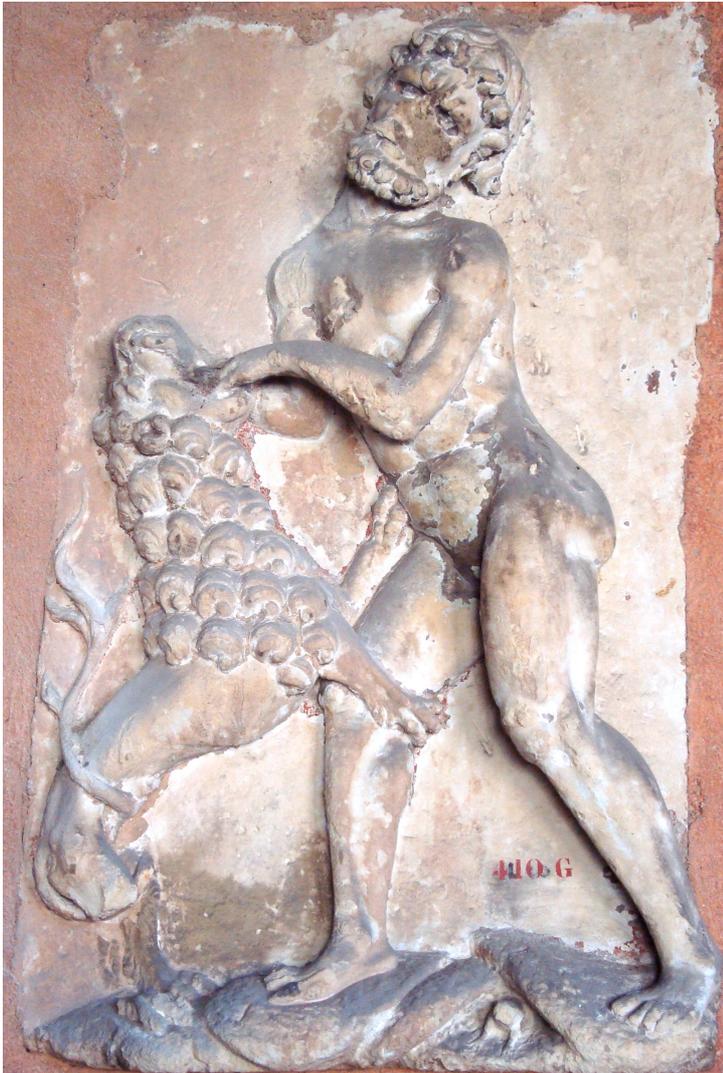
Dépense de mammoth, Paléolithique, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Biface, Acheuléen supérieur
Coll. MAAP, Ville de Périgueux



Squelette de l'homme de Chancelade, *Homo-sapiens*, magdalénien
Coll. MAAP, Ville de Périgueux



Hercule tuant le lion de Némée, bas-relief
16^e siècle, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Saint Michel et le dragon, ornement d'un bâton de chantré
16^e siècle, ivoire sculpté et assemblé
coll. MAAP, Ville de Périgueux



Figure d'épouse de l'au-delà, *blolo-bla*, Côte d'Ivoire
Bois dur, perles, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Masque *gelede*, Nago-Yoruba, Bénin
Bois tendre polychrome, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Figure de reliquaire *mbulu-ngulu*, Kota, Gabon
Bois, laiton, cuivre, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Petite cuillère, Laponie, 19^e siècle, os, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Planche Gopé, Papouasie Nouvelle-Guinée
Bois polichrome, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Masque Kanak, Nouvelle Calédonie
Bois, plumes de pigeon, barbe et cheveux humains
coll. MAAP, Ville de Périgueux



Pierre de Bourdeille (1543-1614), Ecole des Clouet, 16e siècle
Huile sur toile, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Excision de la pierre de folie, attribué à Peter Huys (1519-1584), Flandres, huile sur bois, coll. MAAP, Ville de Périgueux



Vénus et Adonis, Italie, 17^e siècle, huile sur toile, dépôt de l'Etat